



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Monsieur Denis DA COSTA
Président de la Commission
Nationale de Formation
à
Mesdames, Messieurs les Président(e)s
- Des **Comités Boulistes Régionaux**
- Des **Comités Boulistes
Départementaux**

Copie pour info :

P. Coquet
B. Cochard
C. Fieujean
B. Chêne
J. Faresse
D. Da Costa
L. Abert
E. Louat
Cbr : Rhône-Alpes
Cbd : Loire
X. Majorel
S. Bation
F. Amar
Dossier
Chrono

Réf. : DD/LA/
MN/038/2016

Objet : Formations :

**- Examen de délégué national à FEURS
les 3 et 4 septembre 2016**

Villeurbanne, le 24 juin 2016

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer qu'un examen de délégué national aura lieu **les 3 et 4 septembre 2016**

Cet examen est réservé aux délégués régionaux qui peuvent justifier d'une expérience d'une année minimum.

- La session d'examen de délégué national aura lieu :
○ *les 3 et 4 septembre 2016 à FEURS (Loire)*

- *Le **début** est prévu le 3 septembre « Accueil à 9 h 30 »*
- *La **fin** est prévue le 4 septembre à 14h*

63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Télécopieur
04 78 52 50 93

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
dtn@ffsb.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z

Vu l'importance de cet examen nous comptons sur votre engagement pour diffuser cette information le plus largement possible.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec

- Lionel ABERT - 06 11 18 42 77- lionel.abert@sfr.fr
- Eric LOUAT - 06 70 56 29 14- ericlouat@aol.com

Vous en remerciant par avance, recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations sportives les meilleures.

Pour Denis DA COSTA
La Secrétaire Générale



Brigitte COCHARD

P.J. :

Programme de l'examen national

Fiche d'inscription à la session d'examen de délégué national à nous retourner le plus rapidement possible (15 aout dernier délai) par tout moyen à votre convenance.

P.S. :

- *Le retour de votre fiche d'inscription valide votre candidature, à condition bien-sûr que vous ayez reçu l'avis favorable du Président de votre Comité.*
- *Ne pas attendre d'autre courrier de confirmation en retour.*
- *Les renseignements concernant l'hébergement et la restauration vous seront donnés ultérieurement.*
- *Nous vous rappelons que les frais de restauration, d'hébergement et de formation sont à la charge de la FFBSB.*
- *Les frais de déplacements restent à la charge des Comités.*